

Le rôle de l’Eglise catholique dans la réconciliation nationale en République Démocratique du Congo

Mgr. Flavien Milenge

Vicaire général du diocèse d’Uvira/Congo-Kinshasa (RDC)

Introduction

On ne saurait évaluer les chances actuelles de la réconciliation sans identifier d’abord les conflits qui mettent certaines personnes aux prises. Mais avant d’entrer dans le vif du sujet, constatons que l’individu et le groupe ont besoin de se réconcilier avec eux-mêmes, avec les autres et avec le Tout-Autre pour rétablir la paix.

Nous allons essayer de décrire brièvement les causes de ces conflits. Nous n’avons pas la prétention d’enfermer la personne ou le groupe dans une culpabilisation qui les ferait tourner en rond mais bien au contraire de les mettre dans une position dynamique de responsabilité à partir de laquelle ils puissent sauvegarder ou négocier la paix. Ovide a écrit, dans *l’Art d’aimer* qu’«on ne désire pas ce qu’on ne connaît pas».

On m’a demandé, le 22 juillet 2001, de vous parler du rôle de l’Eglise catholique congolaise (et burundaise ou rwandaise) dans le processus de réconciliation nationale.

Le contexte socio-politique dans lequel nous sommes insérés aujourd’hui ne me permet pas de me pencher sur ce qui se passe dans les pays limitrophes, ni sur l’ensemble de la RDC. Mon exposé est divisé en deux grandes parties:

- Brève présentation de la situation dans le Sud-Kivu
- Quelques orientations de l’Eglise pour la sauvegarde de la paix

I. Situation dans le Sud-Kivu

Le caractère pluridimensionnel de la crise qui attire maintenant l’attention générale sur la vie des gens dans l’est de la République Démocratique du Congo affecte au plus haut point les Congolais.

Une analyse schématique du contexte dans lequel ces derniers se trouvent aujourd'hui révèle que:

- la crise est complexe et se caractérise par la destruction des infrastructures socio-sanitaires et environnementales;
 - l'occupation du Sud-Kivu par les troupes rwandaises et burundaises entraîne des conséquences malheureuses:
- déplacements des populations rurales vers les grands centres urbains à cause de l'insécurité;
 - assassinats perpétrés d'une manière atroce, viols, arrestations arbitraires et tortures;
 - pillage systématique des ressources naturelles du pays; vol des biens des citoyens et mainmise sur certaines habitations;
 - dédoublement de chaque poste administratif ou tout simplement postes administratifs occupés par une seule ethnie;
 - sida? ennemi insidieux et vicieux laissé par les envahisseurs sur leur passage;
 - intoxication de la population par des mensonges propagés par les médias;
 - enclavement de certains milieux et absence de revenu avec leurs corollaires;
 - la baisse considérable du pouvoir d'achat et la fermeture de certaines paroisses;
 - conflits suscités entre les individus ou les groupes afin de réaliser la maxime «divide et impera»;
 - population prise en otage, les victimes de la violence étant surtout les civils (taxes excessives du RCD, financement de certaines milices, enfants-soldats, chasse aux sorcières);
 - blocage des efforts de rétablissement de la paix par les autorités de la rébellion parce qu'elles ne tirent bénéfice que de la poursuite de la guerre ou de l'insécurité.

II. Quelques orientations de l'Eglise pour la sauvegarde de la paix

La République Démocratique du Congo est en train de rechercher son intégrité territoriale en réconciliant ses citoyens (membres d'un Etat considérés du point de vue de leurs devoirs envers la patrie et de leurs droits politiques) et l'Eglise a une contribution spécifique à apporter. Ses fidèles doivent non

seulement s'unir à tous les hommes de bonne volonté pour travailler à la réconciliation, mais ils sont plus encore invités à en être en quelque sorte l'âme en montrant le véritable sens de l'organisation de la Cité congolaise. Les nombreuses prises de position des papes et des dicastères romains, des conférences épiscopales et des évêques de différents pays sur ce sujet constituent un véritable corps de doctrine et une référence pour chaque chrétien qui aspire à l'unité et à la paix.

Depuis la première guerre dite de «libération», l'épiscopat congolais a rédigé des messages d'encouragement au peuple congolais qui, malgré la misère, espère de voir se lever sur lui le soleil de la paix et de la justice.

Ces messages sont contenus dans les textes ci-dessous:

- Non à la guerre, oui à la justice et à la paix (du 1er novembre 1996, deux jours après l'assassinat de S.E. Mgr. Christophe Munzehirwa);
- «Bienheureux les artisans de la paix» (Mt 5,9). Les événements actuels et l'avenir du Zaïre (du 31 janvier 1997);
- «Lève-toi et marche» (Act. 3,6) suivi du Mémorandum au Président de la République (du 30 juin 1997);
- «Conduis nos pas, Seigneur, sur le chemin de la paix» (Lc I,79) (du 8 novembre 1998);
- «Sois sans crainte ...» (Lc 12,32), La situation dramatique actuelle et l'avenir de la République Démocratique du Congo (Message fait à Nairobi le 19 novembre 1999);
- «Courage, le Seigneur ton Dieu est au milieu de toi» (So 3,17) (du 13 juillet 2000);
- Tous pour les intérêts supérieurs de la Nation (du 2 mars 2001);
- «Remets ton épée au fourreau» (Jn 18,11), Message des évêques catholiques du Kivu publié le 1er octobre 1998;
- «Vous êtes tous des frères» (Mt 23,8), Arrêtons les guerres! Message publié à Nairobi, le 15 novembre 1999 par les évêques de la République du Burundi, de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda.

De nombreux chrétiens, à titre individuel, en communauté ou au sein d'organisations spécifiques, s'engagent très concrètement dans la réconciliation et le lobbying en sa faveur. Mais on en trouve d'autres qui n'ont aucun scrupule à accorder leur suffrage à des partis qui, de façon plus ou moins ouverte, défendent des thèses xénophobes. Et il y a des hommes

politiques d'inspiration chrétienne qui se montrent très durs ou très timides en matière d'accueil mutuel et de réconciliation.

C'est pourquoi l'Eglise ne cesse d'avertir «ses fils, et même tous les hommes, qu'il leur faut dépasser, dans cet esprit de famille des enfants de Dieu, toutes les dissensions entre nations et entre races et consolider de l'intérieur les légitimes associations humaines» (Vatican II, *Gaudium et Spes* n° 42, § 4).

Ce que l'Eglise apporte à notre société pour la sauvegarde de la paix se trouve dans la foi et dans la charité effectivement vécues. Le commandement de l'amour du prochain est universel et transcende toutes les distinctions. Pour témoigner cela, l'Eglise a suscité des œuvres vouées au service de tous, notamment des indigents, comme Caritas, Enfants non-accompagnés, Enfants de la rue, etc.

Dans son enseignement et sa pratique, l'Eglise exprime une doctrine qui s'oppose à toutes les conceptions particularistes, racistes ou inégalitaires et affirme avec force la dignité de toute personne humaine et l'unité foncière du genre humain. Pour abonder dans ce sens, des sessions se tiennent dans nos centres de la Pastorale, Catéchèse et Liturgie afin de former les responsables de différents groupes.

La doctrine sociale de l'Eglise catholique professe que «Dieu a donné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité» (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n°69 §1). Cet enseignement éveille l'idée d'une terre qui est à tous si bien que le pape Jean XXIII, dans son encyclique *Pacem in Terris* (n°25) affirme que «tout homme a le droit, moyennant des motifs valables, de se rendre à l'étranger et de s'y fixer».

En nous basant sur le droit à la libre circulation fondé sur la dignité de tout être humain, l'Eglise demande aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté d'ouvrir la solidarité chrétienne à toute misère humaine, sans discrimination de race, de sexe, de nation, de religion et de condition sociale. Dans son enseignement, elle défend également le droit universel de chercher asile (*Déclaration universelle des droits de l'homme*, 14,1).

La Bible, en de multiples passages, demande explicitement d'accueillir l'étranger par solidarité, en rappelant à Israël que lui aussi avait été étranger sur la terre d'Egypte; en rappelant également la volonté de Dieu que l'on protège tous ceux qui sont faibles.

«L'enseignement de l'Eglise sur le problème humain posé par la présence d'étrangers ou de migrants est sans ambiguïté; alors que trop souvent la réaction

spontanée des autochtones est le rejet de l'étranger (xénophobie) et son mépris, allant jusqu'à lui refuser les droits fondamentaux de l'homme en un réflexe raciste. L'Eglise rappelle que tous les hommes font partie d'une même famille humaine et sont appelés à participer à la vie divine; que, par conséquent, l'étranger doit être considéré comme un frère, malgré sa différence ethnique, culturelle ou religieuse. Surmonter tout sentiment d'égoïsme national (nationalisme) est donc la première condition de l'accueil de l'étranger, accueil qui n'est qu'une forme de l'amour du prochain et dont l'hospitalité est la pratique traditionnelle.» (Théo, p. 867)

Bien que l'enseignement soit sans ambiguïté, sa mise en pratique demande de la patience et de la détermination car la rencontre de cultures différentes peut être une chance ou un danger.

Même dans l'Ancien Testament, on constate que l'accueil n'empêche pas une certaine méfiance. Mais c'est avec tact que nous sommes appelés à surmonter nos différences.

Dans son Message du 1er janvier 2001 à l'occasion de la Journée mondiale de la paix, le pape Jean-Paul II disait: «Être homme signifie nécessairement exister dans une culture déterminée.» Même s'il y a une diversité de cultures, ce serait une erreur de vouloir enfermer la personne humaine dans cette appartenance car «l'amour de la patrie est une valeur à cultiver, mais sans étroitesse d'esprit, en aimant en même temps toute la famille humaine et en évitant les manifestations pathologiques qui apparaissent lorsque le sens de l'appartenance prend des accents d'exaltation de soi et d'exclusion de la diversité qui se développe sous des formes nationalistes, racistes et xénophobes.»

C'est à propos de la rencontre des cultures différentes qu'on trouve parmi les chrétiens, et même dans l'enseignement des Eglises, les plus fortes divergences. Quand le droit de la rencontre de cultures est acquis et reconnu, «il n'en reste pas moins que les citoyens autochtones ont droit à une certaine priorité, en même temps qu'à préserver leur identité nationale face à de nouveaux modes de vie et à des valeurs culturelles différentes. D'où la nécessité d'une certaine réglementation de l'immigration, qui ne pourra jamais aller jusqu'à son interdiction, ce qui serait contraire à un des droits fondamentaux de l'homme».

(Théo, p. 867.)

Nous pouvons dire brièvement que l'Eglise intensifie et multiplie les actions de sensibilisation (rencontres de différents mouvements d'action catholique, de nos communautés ecclésiales vivantes) et d'éducation de la population chrétienne à la paix et à la cohabitation harmonieuse (cf. les sessions que nous organisons). Elle encourage des rencontres d'échanges entre chrétiens

pour la paix et les communautés ecclésiales vivantes s'efforcent de mener une vie de partage pour soulager les plus démunis.

III. Conclusion

Après avoir exposé sommairement la situation dans le Sud-Kivu et décrit ce que fait l'Eglise dans la catéchèse et la prédication de la parole de Dieu, nous souhaiterions que les autorités fassent de leur mieux pour obtenir un consensus minimal de partage du pouvoir entre les différentes parties influentes du pays, pour que soit jugulée l'insécurité due à la présence de groupes armés, surtout loin des grands centres, qui s'affrontent périodiquement et s'en prennent à la population lors d'opérations punitives.

Nous n'ignorons pas que l'effort à accomplir pour la réconciliation de tous dans l'unité d'une seule nation dépasse les forces humaines. C'est pourquoi les chrétiens misent non seulement sur leurs actions mais aussi sur la puissance du Saint-Esprit et le prient de susciter la conversion du coeur à l'amour du Père des miséricordes.

Permettez-moi de terminer en exprimant ma reconnaissance à ceux qui ont organisé ce symposium et en vous remerciant de l'attention que vous avez prêtée à cet exposé.

Bibliographie

- Concile œcuménique Vatican II, Editions du Centurion, 1967, Gaudium et Spes.
- Jean XXIII, Encyclique Pacem in Terris.
- Messages de l'Episcopat de la République Démocratique du Congo, de 1996 à 2001
- Jean-Paul II, Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, 1er janvier 2001. in Documentation catholique, no 2239, 7 janvier 2001, 10.
- Théo, L'Encyclopédie catholique pour tous, Etrangers, pp. 867a et 827, Editions Droguet-Ardant/Fayard, Paris 1992.